

Bareme de point non présent à une épreuve de diplome

Par **m2marie**, le **16/09/2010** à **06:58**

Bonjour,

J'ai passé hier une épreuve d'examen avec plusieurs questions pour un diplôme national (diplôme d'Etat). Ils ne donnaient pas le barème de points pour les différentes questions. Est-ce légal ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par Tisuisse, le 16/09/2010 à 08:26

Bonjour,

Tout à fait légal. Cette disposition n'a pas à figurer dans un diplôme national.

Par mimi493, le 16/09/2010 à 12:58

Normal, le barème n'est pas figé, il peut évoluer selon les constats lors de la correction.